



16 juillet 2026. JARNAGES. Cérémonies d'inauguration du réseau de chaleur communal et du bar-tabac.

16 juillet 2026. JARNAGES. Cérémonies d'inauguration du réseau de chaleur communal et du bar-tabac.





16 juillet 2026. JARNAGES. Cérémonies d'inauguration du réseau de chaleur communal et du bar-tabac.





16 juillet 2026. JARNAGES. Cérémonies d'inauguration du réseau de chaleur communal et du bar-tabac.



LA MONTAGNE

Jarnages accueille l'inauguration d'un bar-tabac rénové et d'un réseau de chaleur biomasse

Par notre correspondant à : Jarnages



16 juillet 2026. JARNAGES. Cérémonies d'inauguration du réseau de chaleur communal et du bar-tabac.

Publié le 25 juillet 2026 à 05h32



Le maire, Vincent Turpinat, et le président de Creuse Confluence, Nicolas Simonnet, ont accueilli le préfet, Jean-Philippe Legueult à l'occasion d'une visite consacrée à plusieurs réalisations soutenues par l'État. Ainsi, jeudi 17 juillet, ils ont inauguré le nouveau commerce bar-tabac du centre-bourg ainsi que le réseau de chaleur biomasse.

Premier temps fort de la visite, l'inauguration du commerce bar-tabac, entièrement restructuré (1). La municipalité a fait le choix d'investir afin de maintenir ce commerce de proximité, considéré comme un véritable lieu de vie pour les habitants.

L'ancien bâtiment, devenu vétuste et peu accessible, ne répondait plus aux besoins de la population. La commune a donc acquis l'immeuble avant d'engager une rénovation complète afin de proposer un établissement moderne, fonctionnel et accessible aux personnes à mobilité réduite.



16 juillet 2026. JARNAGES. Cérémonies d'inauguration du réseau de chaleur communal et du bar-tabac.

Le maire a salué le travail des entreprises, de l'architecte Marie Massandari (cabinet Spirale) ainsi que l'installation de Morgane, nouvelle exploitante des lieux, qui participe au dynamisme du centre-bourg.

La visite s'est poursuivie avec l'inauguration du réseau de chaleur biomasse, un projet destiné à alimenter en chauffage plusieurs bâtiments du centre-bourg (2). Dans une commune de près de 500 habitants, où une trentaine de logements et bâtiments présentaient des installations de chauffage vieillissantes, ce réseau apporte une solution adaptée aux contraintes du secteur protégé au titre des Monuments historiques. Alimenté par une chaudière bois, il permettra de réduire la dépendance aux énergies fossiles tout en offrant une énergie renouvelable, locale et dont le coût est plus stable.

Le maire a souligné que ce réseau constitue « bien plus qu'un équipement technique », le qualifiant d'investissement pour l'avenir de la commune, au service des habitants, des commerces et des bâtiments publics.

Au cours de cette visite, la délégation s'est également rendue sur le chantier de l'extension de l'accueil de loisirs de Jarnages ainsi qu'à Cressat, où une chaufferie centrale biomasse a également été présentée. |

(1) Le coût de l'opération s'élève à 308.761 € HT, comprenant l'acquisition du bâtiment et les travaux. Le projet a bénéficié de 235.796 € de subventions, avec le soutien de l'État au titre de la DETR et de la DSIL, du fonds de concours de Creuse Confluence et du Feder.

(2) Le montant de cette opération s'élève à 685.783 €, financé notamment par l'Ademe, via le Fonds chaleur (335.300 €), et par l'État dans le cadre du Fonds vert (120.739 €).